

A l'attention des résidents des Jardins de Marianne

Toulouse,
Le 2 juillet 2020

Chers résidents,

Comme nous nous y étions engagés, dans notre précédent courrier en date du 4 juin 2020, nous revenons vers vous ce jour pour un point d'étape sur l'ouverture de l'Espace Aquatique pour la saison estivale 2020.

Pour rappel, la crise du « Covid-19 » a amené les différentes structures de régulation sanitaire à émettre des directives visant à encadrer la préparation et l'exploitation des piscines privées à usage collectif. Ainsi, dès ces annonces nos équipes ont initié tous les travaux et les aménagements requis visant à ouvrir nos installations dans les meilleurs délais et en toute sécurité. La date de finalisation de l'ensemble de ces travaux est désormais connue de nos équipes.

Par ailleurs, l'incendie survenu le 23 juin 2020 sur la résidence a causé des dégâts sur les installations électriques desservant l'Espace Aquatique. Des travaux de réparations sont en cours.

En conséquence, et après avoir pris toutes les précautions d'usages, nos dernières prévisions nous emmènent à vous annoncer l'ouverture de l'Espace Aquatique à compter du samedi 25 juillet 2020.

Cette ouverture sera associée à la mise en application de nouveaux protocoles de sécurité et de nouvelles règles pour les baigneurs. Aussi, dans les prochains jours, nous publierons et vous transmettrons le « guide de l'été 2020 » des Jardins de Marianne. Dans ce guide vous découvrirez :

- Le nouveau règlement intérieur de l'Espace Aquatique en vigueur à compter du 25 juillet 2020
- « **Marianne Protect** » : Le nouveau label sanitaire créé par nos équipes qui vous garantit des normes d'hygiène et des mesures de prévention les plus complètes possibles

Enfin, ce guide sera aussi l'occasion de vous présenter les nouveautés de l'Espace Aquatique que nos équipes préparent depuis près d'un an. Nous avons hâte !

Nous tenons à vous remercier pour votre patience ainsi que pour votre compréhension et vous rappelons que pour toute question nos équipes vous répondent depuis notre site : jardinsdemarianne.fr.

Très cordialement,

Le conseil syndical des Jardins de Marianne